

GOOGLE PLUS, LA DICTATURE DES VRAIS NOMS

LE 8 AOÛT 2011 DANAH BOYD

En obligeant les membres de son réseau social à utiliser leurs vrais noms, Google a commis une grave erreur, analysée ici par danah boyd.

Les liens de cet article sont en anglais.

Tout le monde parle des **“nymwars”** [(contraction des termes anglais Anonym et Wars (guerres)], suite à la décision de Google Plus d’appliquer sa politique qui n’autorise que les comptes utilisant le “vrai nom” de leurs utilisateurs. Au départ, Google Plus a été pris d’une frénésie de suppression, éliminant les comptes qui enfreignaient la règle. Quand la communauté a fait part de son indignation, les dirigeants de Google Plus ont essayé d’apaiser leur colère en **détaillant leur “nouveau” mécanisme “amélioré” pour appliquer la règle des “vrais noms”** (en évitant de supprimer des comptes). Cela n’a fait qu’intensifier la discussion autour de la valeur du pseudonymat.

Des dizaines d’articles de blogs défendant le pseudonymat sont apparus, chacun détaillant ses arguments. L’un de ces articles, signé **Kirrilly “Skud” Robert, contenait une liste d’arguments provenant d’un sondage organisé sur son blog.**

“Je suis un professeur de lycée, ma vie privée est d’une importance cruciale”

“J’utilise ce nom dans le cadre de mon travail. Toute ma famille et mes amis connaissent ce nom. Il me permet de participer aux discussions en ligne sans être sujet au harcèlement que j’ai déjà subi et qui avait poussé mes employeurs à changer leur numéro, pour pouvoir recevoir leurs appels.”

“Je ne me sens pas en sécurité si j’utilise mon vrai nom sur le Web car on m’a déjà retrouvé en utilisant ma présence en ligne et certains collègues ont envahi ma vie privée.”

“J’ai été victime de harcèlement¹. J’ai survécu à un viol. Je suis fonctionnaire et je n’ai donc pas le droit d’utiliser ma véritable identité en ligne.”

“J’ai été victime de harcèlement² et ma famille en a souffert, cela fait à peu près 7 ans que j’utilise [mon surnom] en ligne.”

“[Ce nom] est un pseudonyme que j’utilise pour me protéger. Mon site peut être assez controversé et cela a déjà été utilisé contre moi”

“J’aime prendre part à une conversation ouverte et mondiale, mais je ne souhaite pas que mes opinions offensent certains membres de ma famille, ou certaines de mes connaissances qui sont conservatrices et religieuses. Je ne souhaite pas non plus que la carrière gouvernementale de mon mari souffre des opinions de sa femme, ou que son équipe se sente gênée par mes propos.”

“J’ai le souci de ma vie privée car j’ai été harcelée³ par le passé. Je ne changerai pas de nom pour une page Google+. Au vue du prix que je pourrais payer, cela ne vaut pas le coup.”

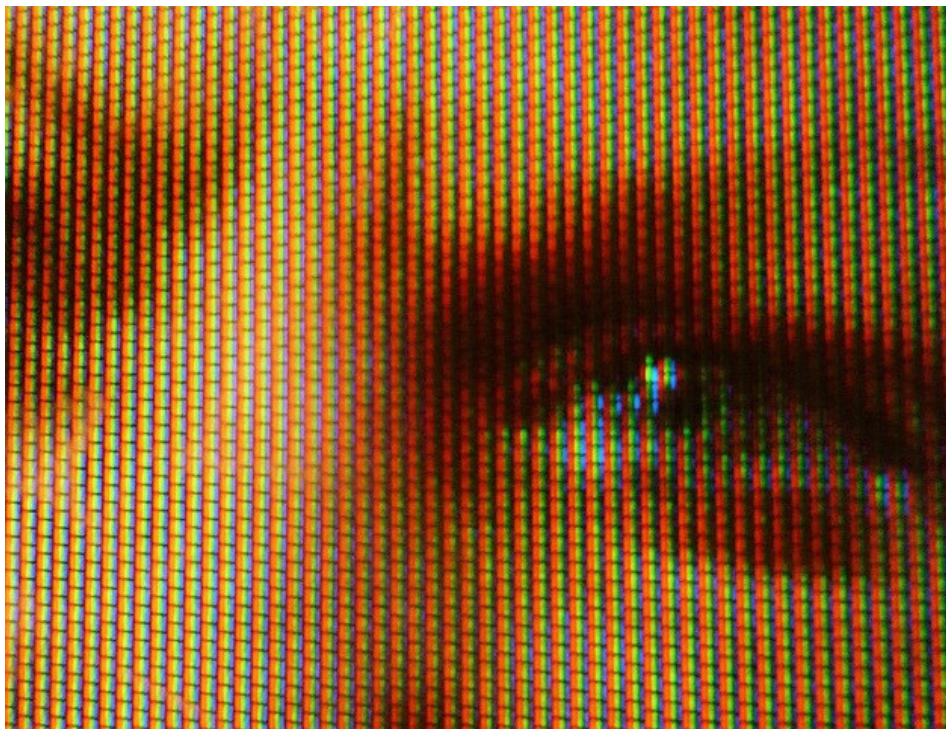
“Au blog, nous avons reçu des menaces de mort. Donc, même si je ne m’inquiète pas que des personnes saines d’esprit me retrouvent, je ne veux quand même pas partager trop d’informations et préfère utiliser un nom d’auteur.”

“J’ai utilisé cette identité pour protéger ma véritable identité: je suis gay et ma famille habite dans un petit village dans lequel ils auraient des problèmes si on apprenait que leur fils est gay.”

“J’utilise un pseudonyme pour des raisons de sécurité. Étant une femme, je suis prudente en ce qui concerne le harcèlement sur Internet.”

Vous noterez qu’une thématique se dégage...

Un autre site, **“My Name Is Me”**, rassemble des témoignages d’individus qui défendent les pseudonymes. Ce qui est le plus frappant, c’est la liste des individus affectés par les règlements de type “vrais noms”. On y retrouve des survivants de mauvais traitements, des activistes, des membres de la communauté LGBT, des femmes et des jeunes.



À longueur d'articles, les gens désignent Facebook comme un exemple où la règle des "vrais noms" fonctionne. Cela m'amuse énormément. L'une des choses qui m'est apparue manifestement clair dans mes recherches c'est que d'innombrables ados qui ont rejoint Facebook tardivement ont choisi d'utiliser des pseudonymes ou des surnoms. Ce qui est encore plus remarquable dans mes données c'est qu'un pourcentage extrêmement élevé de personnes de couleur utilisent des pseudonymes, comparés aux ados blancs que j'ai rencontrés. Bien sûr, cela pourrait se comprendre...

Les individus qui se fient le plus aux pseudonymes dans les espaces virtuels sont ceux qui sont le plus marginalisés par les systèmes de pouvoir. Les règlements de type "vrais noms" ne sont pas émancipateurs ; ils constituent une affirmation du pouvoir sur les individus vulnérables.

Ces idées et problématiques ne sont pas nouvelles (**et j'en ai même déjà parlé**), mais ce qui est nouveau c'est que les marginaux se rassemblent et prennent la parole. Et dieu merci.

Ce qui est amusant, à mon sens, c'est qu'on ne semble pas se rappeler d'où vient la culture des "vrais noms" développée par Facebook. Quand les premiers utilisateurs (d'abord les étudiant d'universités prestigieuses...) ont adopté Facebook, c'était une communauté digne de confiance. Ils se sont enregistrés sous le nom qu'ils utilisaient dans leur université ou dans l'entreprise dont ils faisaient partie.

Ils utilisaient le nom qui correspondait au réseau avec lequel ils avaient rejoint Facebook. Ces noms n'étaient pas nécessairement leurs noms d'état civil ; beaucoup d'entre eux ont choisi Bill à la place de William. Mais ils étaient, en tout état de cause, "vrais". Le site s'est développé, et les gens ont été aux prises avec de nouveaux arrivants et une gêne s'est installée au sujet des normes. Mais les normes étaient fixées, et les gens continuaient de s'inscrire en utilisant le nom par lequel ils étaient communément connus.

Au moment où les célébrités ont fait leur apparition sur le réseau, Facebook n'a pas demandé pas à Lady Gaga de se renommer Stefani Germanotta, mais bien évidemment, elle avait sa "page fan", et était de fait séparée de la foule. Pendant ce temps là, ce dont beaucoup ne se sont pas rendus compte, c'est que de nombreux jeunes noirs et latinos se sont inscrits sur le réseau en utilisant des pseudonymes. La plupart des gens ne remarque pas ce que font les jeunes noirs et les jeunes latinos sur le Web.

De la même façon, des individus situés en dehors des États-Unis ont commencé à s'inscrire en utilisant des pseudonymes. Là encore, personne ne l'a remarqué puisque les noms traduits de l'arabe ou du malaisien, ou contenant des phrases en portugais, n'étaient pas particulièrement remarquables pour ceux chargés de faire respecter la règle des "vrais noms". Les "vrais noms" ne sont en aucun cas universels sur Facebook, mais l'importance des "vrais noms" est un mythe que Facebook aime à faire valoir. Et, pour la plupart d'entre eux, les américains privilégiés utilisent leurs vrais noms sur Facebook. Donc, ça "a l'air" correct.

Puis est arrivé Google Plus, qui croit pouvoir dicter une règle des "vrais noms". Sauf qu'ils ont commis une grave erreur. Ils ont permis à la communauté technophile de s'inscrire dans les 48 heures qui ont suivi le lancement. Le problème avec cette communauté est qu'elle a une longue histoire d'utilisation de pseudonymes ou autres surnoms. Et c'est cette communauté qui a dû définir les premières normes sociales du site, au lieu d'être socialisée à ces normes par des étudiants confiants qui pensaient avoir rejoint un site qui leur était réservé.

Ce n'était pas la bonne recette pour mettre en place un règlement de type "vrais noms". Au

contraire. Le pire pour Google,



c'est que les membres

de cette communauté sont TRÈS contents de parler FORT quand ils sont énervés. Alors que d'innombrables noirs et latinos utilisent des pseudonymes sur Facebook depuis le début (comme ils le faisaient d'ailleurs sur Myspace), ils n'ont jamais remis en question la politique de Facebook. Il s'agissait plus d'une approche "vivre et laisser vivre". Google et sa communauté forcée à l'utilisation de vrais noms n'ont pas été aussi chanceux. Les gens sont maintenant EN COLÈRE.

Je suis personnellement enchantée de voir autant d'indignation. Je suis vraiment très heureuse de voir que des individus très privilégiés prennent ce sujet à coeur, parce que, même si ils sont les moins susceptibles de souffrir de cette règle des "vrais noms", ils ont l'autorité pour s'élever face au pouvoir. Et tout autour du Web, on souligne le fait que ce sujet est plus profond que de simples noms rigolos (et qu'il est beaucoup plus complexe que sa réduction au simple concept d'anonymat, comme **le pensait bêtement Randi Zuckerberg de Facebook**).

Ce qui est en jeu c'est le droit des individus à se protéger, leur droit de véritablement maintenir une forme de contrôle qui les sécurise. Si des entreprises comme Facebook ou Google sont vraiment engagées à protéger leurs utilisateurs, elles doivent prendre ces critiques au sérieux. Tout le monde n'est pas plus en sécurité en donnant son vrai nom. Au contraire. Beaucoup de gens sont beaucoup MOINS en sécurité en étant identifiables. Et ceux qui sont le moins en sécurité sont souvent ceux qui sont le plus vulnérables.

De même, le problème de la réputation doit être renversé quand on pense aux individus marginalisés. On s'intéresse aux gens qui font usage de pseudonymes pour masquer leur identité et, en théorie, "protéger" leur réputation. L'hypothèse que cela implique est que l'observateur est qualifié pour évaluer la réputation de quelqu'un. Beaucoup trop souvent, et particulièrement avec les individus marginalisés, l'observateur sort l'individu de son environnement et, en se fondant sur ce qu'il trouve en ligne, ne le juge pas convenablement. Je vais tâcher d'expliquer cela en prenant un exemple dont beaucoup d'entre vous ont dû entendre parler.

Il y a des années, j'ai reçu un appel en provenance d'un employé d'une université prestigieuse qui voulait admettre un jeune homme noir originaire de South Central [un quartier défavorisé de Los Angeles]. Le jeune homme avait rempli son formulaire d'admission en expliquant qu'il voulait quitter sa communauté infestée par les gangs. Les employés de l'université avait pourtant trouvé sur son compte MySpace des symboles d'un gang. La question qui m'était posée était "Pourquoi nous mentirait-il alors que l'on peut trouver la vérité en ligne?". Connaissant cette communauté, j'étais pratiquement sûre qu'il s'était montré honnête envers l'université; il faisait également ce qu'il devait faire pour rester en vie au sein de sa communauté. S'il avait utilisé un pseudonyme, l'université n'aurait pas pu obtenir ces données hors-contexte et le juger mal à propos. Mais ça n'était pas le cas. Ils estimaient que leur cadre de pensée était ce qui importait le plus. J'espère vraiment qu'il est parvenu à intégrer cette université.

Il n'y a pas de contexte universel, peu importe ce que les geeks peuvent vous dire. Mais si les gens font le nécessaire pour s'adapter à différents contextes afin de protéger leur sécurité, et pour s'assurer de ne pas être jugés en dehors d'un contexte précis, cela ne veut pas dire qu'ils sont tous des escrocs. Il s'agit au contraire d'une réponse responsable et raisonnable aux conditions structurelles de ces nouveaux médias. Et il est inacceptable de voir les plus puissants et les plus privilégiés dire à ceux qui ne le sont pas qu'il est

admissible que leur sécurité soit ébranlée. Vous ne garantissez pas la sécurité en empêchant les gens d'utiliser des pseudonymes, vous sapez leur sécurité.

De mon point de vue, mettre en place des politiques visant à ce que les gens utilisent leurs vrais noms au sein des espaces en ligne est donc un abus de pouvoir.

Article initialement publié sur **Apophenia**

Traduction Marie Telling et Guillaume Ledit

Illustrations CC Flickr: **krissen, martin howard, birgerkin**

1. "I've been stalked" en version originale [↗]

2. "stalking" en version originale [↗]

3. "stalked" en version originale [↗]

WESHN

le 8 août 2011 - 21:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



100% d'accord.
Très bon article!

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

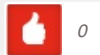
LASLOUDJI KAMEL

le 8 août 2011 - 21:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cela connaît notamment les expatriés de part le monde, il y a sûrement un remède par l'intermédiaire diplomatique mais cela rencontre aussi pas mal de problèmes.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

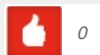
ADAM

le 8 août 2011 - 21:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



TROP VRAI !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SOHOCHOC

le 8 août 2011 - 22:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Autre problème, non évoqué dans l'article (avec lequel je suis tout à fait d'accord) :

ceux qui, comme moi, sont "connus" sur la toile, par leur pseudo.

Même s'il n'a pas une énorme notoriété, mon pseudo évoque quelque chose pour les lecteurs de mon blog, de mon tumblr, mes contacts foursquare, facebook ou twitter

Si je me connecte sur G+ sous mon nom d'état civil, aucun d'entre eux (à l'exception de 4 ou 5 personnes qui connaissent les 2: pseudo et état civil) ne m'y (re)connaîtra...

dans ce cas, plus aucune utilité à G+

Si je veux contacter les gens qui me connaissent IRL, je les vois, leur téléphone ou leur envoi un mail... tout simplement, et je n'ai certainement pas besoin de "cerclés" pour cela

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALCI

le 8 août 2011 - 22:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Assez d'accord, avec un soupçon de réserve toutefois : l'utilisation d'un pseudo est (très) loin de préserver l'anonymat, et peut donner un sentiment usurpé de sécurité. Je pense qu'il ne vous faudra pas plus de 5 minutes pour déduire mon identité de mon surnom. Ok, pour moi c'est assez facile. Mais c'est aussi le cas pour la plupart de ceux qui utilisent un pseudo. A moins d'avoir planifié dès sa création la séparation absolue de

son identité en ligne et de se comporter en parano, le lien entre pseudo et identité réelle est le plus souvent facile.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VLAD

le 8 août 2011 - 22:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je serais entièrement d'accord avec votre article et notamment la dernière phrase si l'inscription à Google + était obligatoire. Et oui... C'est un service gratuit, une futilité de plus et personne ne vous oblige à y être.
Pour répondre au commentaire précédent, je fais partie des paranos et j'ai fait des pieds et des mains pour transférer tous mes services google qui gravitent autour de mon blog vers un autre compte créé pour l'occasion avec un pseudo cette fois. Dès lors que le nouveau compte a été créé avec pseudo, je ne devrais pas, en théorie, être viré de Google +. De plus, c'est selon moi le seul moyen de préserver son identité. Même si Google ne diffuse pas nom et prénom associés à votre Gmail, il reste des risques de fuite et des erreurs d'inattention imputables aux nombreux paramètres qu'il faut maîtriser.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MOMOW

le 8 août 2011 - 22:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Pouvez-vous citer vos sources concernant les noirs et les latinos utilisant des pseudonymes ?
Je suis loin de penser qu'une association noir-latino/pseudonyme soit suffisamment importante pour que vous insistiez sur ce point dans votre article.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATRICULE_589736488521

le 8 août 2011 - 23:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis d'accord.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

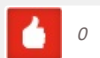
POIRAUD PATRICK (LE VRAI)

le 8 août 2011 - 23:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je trouve cet article désespérant quand on voit les raisons avancées...
Les cercles ça sert à quoi sur G+ ?????
On dirait des réactions de personnes sur Facebook !
Ils n'ont rien compris !
Et puis, s'ils veulent utiliser un pseudo, ils le peuvent...sur Facebook ou autres !
On ne leur met pas quand même pas le couteau sur la gorge pour aller sur G+ !!!!
Je crois rêver quand je vois tant de manque d'intelligence...
Sommes-nous à 95% si cons que ça sur Terre ????
C'est grave si c'est le cas
@+PP*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

POIRAUD PATRICK (LE VRAI)

le 8 août 2011 - 23:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Vous aurez noté que Dana Boyd est chez Microsoft...y'a pas de fûmée sans feu
.....
CQFD....*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

POIRAUD PATRICK (LE VRAI)

le 8 août 2011 - 23:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai rajouté le dernier comment en dépit de l'article

<http://www.zephoria.org/thoughts/archives/2011/08/07/i-do-not-speak-for-my-employer.html>

En gros : plus on essaye de se dédouaner, plus cela prove sa culpabilité...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PAULSON

le 8 août 2011 - 23:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1. Je suis journaliste ou blogger

2. je (me dois donc de) protég(e)r les gens au nom de la liberté

3. je parle donc des Ôdieuses manipulaitons de ces méchants n'américains technologistes

4. je génère du trafic sur mon blog vu que tous les autres copainques journalistes font pareil vu que du coup ces pauvres genre y croient

5. je deviens copainque avec les gens de chez google vu que je vais peut être essayer de voir si je peux pas leur poser de VRAIS questions sur de VRAIS problèmes

Ah mais ouais, vous z'avez des preuves comme quoi les gens s'en préoccupent vraiment... bah heureusement que vous leur avez mis dans le crâne.

On dirait les échos qui relaient la crise boursière.

Faux débats. Ça fait penser à facebook les années précédentes, la privacy, tout ça... Sont pas si cons chez google.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAUL

le 8 août 2011 - 23:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bah pareil, moi aussi jvais m'inscrire sur G+, parce que t'as vu c'est in da move de se prendre la tête pour protéger son vrai nom. Ouais mec. Google+ pour proteger ton identité, t'es foutu sinon.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PAULSON

le 8 août 2011 - 23:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Danah Owni, t'as vraiment l'air d'une buse à relayer ce genre de bêtises.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STOP

le 9 août 2011 - 1:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C VRAI QUE SUR FACEBOOK LES GENS N'UTILISENT JAMAIS LEUR VRAI NOM...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MRPIPAF



le 9 août 2011 - 1:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



en meme temps

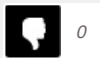
1- on est pas obligés d'utiliser G+... oui pour le moment. ne pas être sur facebook et avoir moins de 30ans aujourd'hui c'est un suicide social.ou presque
2 – ton identité sur les social media t'en fais ce que tu veux... ou pas google enregistre tout ce qu'on cherche. que ce soit youporn, le site du pcf ou la recette de la bouillabaisse.
moralité content ou pas, d'accord ou pas cet article mérite qu'on y réfléchisse...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KHALED

le 9 août 2011 - 3:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1) La personne qui utilise un pseudo ou un avatar sur le net n'a absolument rien à faire dans un réseau social car elle n'est pas sociale par définition.

2) L'inscription à Google+ n'est pas obligatoire. Pourquoi venir se plaindre lorsqu'on peut simplement se désinscrire et fermer sa gueule ? Monsieur se sentirait-il peut-être exclu ? Ah mais attendez, il l'est déjà dans la vraie vie... à bon entendre.

3) La gestion de la confidentialité sur Google+ est très intuitive (grâce aux cercles) et il est tout à fait possible de masquer la quasi-totalité des informations qu'on y affiche (je crois que l'on peut même masquer le nom et le prénom. à confirmer). Ceci prouve à quel point ceux qui se plaignent de la règle des vrais noms sont stupides et impatientes et prouve encore à quel point ils manquent de tact dans la vie réelle.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 7:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

j'ai été agréablement surpris par la décision de Google et je ne suis pas d'accord avec vos arguments. Et je m'en explique dans mon article 'Dans le monde réel, tout le monde s'appelle Claude Martin. Mais sur le web et Google, tout le monde a son nom !' sur mon blog, morethanwords.fr

Le web se démarque du monde 'réel' (par opposition au monde virtuel) et il nous donne une chance de créer un monde parallèle meilleur. Dans ce monde, on doit éviter les erreurs de l'autre monde. C'est l'histoire de Claude Martin.

L'important est d'instaurer une relation de confiance entre nous et ce n'est pas en cachant son identité et son visage que l'on pourra y arriver. Google va dans le bon sens.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAUL

le 9 août 2011 - 7:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"d'accord ou mas cet article mérite qu'on y réfléchisse" >> tu n'aurais pas pensé à ça si owini ou d'autres n'en avait pas parlé et ça n'aurait pas été un "problème" pour qui que ce soit.

Absolument effaré par les articles faisant au final la promotion d'un service de ce type en véhiculant un extrêmement faux sentiment de négativité et jouant sur la menace des libertés individuelles.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 8:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour Laul,

merci pour ta réaction. Je retiens une chose "l'important, c'est d'y réfléchir" et c'est justement ce que la décision de Google nous permet de faire.

*C'est d'ailleurs ce que nous permet la liberté : nous mettre dans les conditions de pouvoir réfléchir et donc de nous exprimer.
Mais je le répète, la décision de Google n'est pas banale et est courageuse. N'avancions plus masqué !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 8:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'utilisation de pseudonymes devrait être enseigné à l'école, comme si ça datait d'hier !!

La niaiserie de google dans cette affaire est assez hallucinante.

(et signe sans doute l'échec de g+, pour ne pas dire celui des réseaux sociaux, dont perso j'ai toujours trouvé l'esprit insupportable anyway, là où de vrais échanges ont lieu c'est sur les forums thématiques, pas sur ces machins moutonniers et pénibles à mourir genre facebook)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 9 août 2011 - 10:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai pas tout lu...mais y a un truc qui m'a toujours amusé: les ennemis du pseudo n'imaginent jamais que Jean Baptiste Durand puisse être un pseudo. Ils vont qdm pas demander une carte d'identité internet :)

Enfin moi je garde David Vincent ...va savoir...pseudo ou pas pseudo...faut voir mon dossier medical chez le Dr Kimble ou House si le premier n'est toujours pas rentré.

Bien entendu que c'est juste une histoire de pouvoir...mais le pouvoir sur le net si vous saviez ou on se le met Doctor Google :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 9 août 2011 - 10:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Denis Gentile . Pour moi c'est juste un pseudo qui marque comme un nom à la française... Oublié à la seconde ou je change de page.

Masqué??? Qui ne l'est pas ...tout le monde vit masqué à partir de l'instant ou on enfle son slip.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 11:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@David20cent

Exactement, et derrière l'obligation de vrais noms qu'y a-t-il ? La possibilité de vendre des infos personnelles d'une part (ou pub "ciblante" ce qui revient plus ou moins au même), mais aussi une volonté de "censure gentilette" (et bien intentionnée cela va de soi). Les pseudos c'est aussi ce qui permet de parler vrai, et quelqu'un comme Pascal par exemple en a utilisé beaucoup ..

Mais la carte d'identité internet ça pourrait bien arriver, voir IDénum par exemple : <http://iiscn.wordpress.com/2011/06/29/idenum-une-mauvaise-idee/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 11:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Jean-Philippe Smet est en fait le pseudo de Johnny Halliday. Qui lui-même est le nom de scène de Stéphane Boisseau dit "Sobif" jusqu'en 62. Johnny qui signe du sobriquet "Lapointe" ses (rares) interventions dans les forums musicaux et autres. Ça nous fait une belle jambe. Sur Google+ son identité est Roland Bistre, pour ceux que ça intéresse. Sacré Stéphane !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HOTEL CASABLANCA

le 9 août 2011 - 12:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



personnellement je n'utilise pas mon vrai nom ni mes données personnels puisse que j'ai des contacts que je les connais pas assez bien pour partager avec eux tous mes secrets, je pense qu'on a droit de garder nos propres données.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STOP

le 9 août 2011 - 12:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@MrPifPaf

J'ai moins de 30 ans (encore pour quelques mois) et je ne suis pas sur fessebook. Ce n'est pas un "suicide social" comme ta bêtise te le fait écrire. C'est un choix délibéré de refuser ce NOUVEAU CONFORMISME des relations humaines que sont les social networks, fb en particulier (exécrable à mes yeux dans la façon prétendument cool et originale dont les gens se mettent systématiquement en scène, mais en fait tellement insipide et semblable).

Sinon dans la vie j'ai une fiancée, une famille, des amis, des relations professionnelles, des contacts... comme la plupart des gens en fait, qu'ils soient ou non sur fb. Donc ton histoire de "suicide social" c'est vraiment stupide...

En plus : ces réseaux sociaux n'y allez pas... Ce n'est qu'une histoire de gros sous, ils vendent toutes les informations que vous leur donnez aux services marketing et clients d'entreprises privées. Ils se font énormément d'argent sur votre dos car vous leur donnez énormément d'infos sur vous : qui vous êtes, votre parcours, ce que vous aimez, qui vous connaissez, à qui vous parlez, à quelle heure, dans quel but etc etc... Ca c'est "suicidaire" : de se mettre autant à nu pour des sociétés privées que vous ne connaissez pas et qui ne cherchent que le profit en utilisant VOS infos, que vous leur cédez bien sûr gracieusement. Et vous avez quoi en échange ? Des "relations sociales" ???... Vous êtes connus, repérés, tracés, profilés, de plus en plus précisément : tout ça afin de vous faire consommer toujours et encore plus, toujours et encore mieux... Tout ça sous couvert d'"avoir des relations sociales". Virtuelles en plus... Récemment Eli Pariser a dit : "Dans les services gratuits, l'utilisateur n'est pas le client, c'est le produit". Les réseaux sociaux c'est exactement ça. C'est malheureux que tant de gens aiment autant se faire enculer.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 13:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En plus le "succès" des réseaux sociaux, cela vient aussi beaucoup du fait que le spam a plus ou moins tué l'email (ou bien abimé), mais ça n'est pas forcément une fatalité :

<http://iscn.wordpress.com/2011/06/17/un-exemple-dutilisation-des-m-accounts-reparer-lemail/>

Le caractère quasi monopolistique des réseaux sociaux (du fait du phénomène de club, pas pour des raisons techniques) devrait suffire comme raison pour les éviter.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WEBDESIGNER

le 9 août 2011 - 14:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le concept des "vrais noms" a été planifié par Google pour pouvoir lancer une place de marché des données personnelles "fiable" et donc à forte valeur ajoutée !

Ne pas oublier que Google est une société cotée en bourse et que le premier métier de Google est la vente de publicité, notamment via les régies AdSense et AdWords !

Pour ma part, mon pseudo est mon job : webdesigner :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANÇOIS H.

le 9 août 2011 - 14:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Première bêtise : le titre, racoleur, est clairement mensonger.

Si Google plus impose de donner son vrai nom (ce à quoi j'adhère à 100%), cela ne s'impose qu'à ceux qui veulent rejoindre ce réseau social.

Personne n'est obligé de s'inscrire et donc on ne peut pas parler de dictature.

Si j'organise une réception où il faut présenter une pièce d'identité et où l'on refuse l'entrée aux personnes masquées ou dépourvue de pièce d'identité, suis-je un dictateur ? Bien sûr que non.

Personnellement, j'aime savoir à qui je parle.

Deuxième bêtise : il ne faut pas confondre nom de scène et pseudonyme. Google plus n'interdit pas aux personnes connues sous un nom de scène d'utiliser celui-ci. Il ne s'agit pas d'anonymat. Johnny Halliday ou lady gaga peuvent s'inscrire sous ce nom. Ça n'a rien à voir avec un Marcel Duchaux qui voudrait se faire appeler SuperKiki.

Troisième bêtise : Google plus, justement, permet de bien différencier ses relations. Si je communique uniquement avec les personnes de mes cercles, sans jamais poster en mode public, mon patron ou mon voisin ne pourront jamais rien savoir de mes vacances à Marrakesh, de ma recette de crevettes aux fraises tagada ou de ma soirée chez Michou. Prétendre que mon non-anonymat permette à une personne non désirée de savoir tout cela est faux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 14:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Absolument François.

De plus, j'ajoute que c'est vous qui décidez ce que vous voulez dire de vous. Personne ne vous oblige à étaler votre intimité. Au contraire, les réseaux sociaux permettent de dialoguer simplement et sans arrière-pensées commerciales ou idéologiques.

Après, il y a l'usage professionnel et si vous me parlez de votre marque ou de votre société, c'est légitime. Mais, et encore plus dans ce pas précis, en tant que Community Manager, vous devez vous afficher clairement. C'est essentiel pour acquérir une certaine confiance des internautes. Le Community Manager est plus proche du public qu'un publicitaire ou un marketeur. Il n'utilise pas les mêmes ficelles. Sa crédibilité, c'est son visage et son nom. Sans cela, il entre dans le monde des 'Claude Martin' (personnage central de mon article).

Par ailleurs, rien ne vous empêche de prendre un pseudonyme ou un nom d'artiste. C'est l'anonymat et le masque qui sont gênants. J'aimerais avoir une discussion avec chacun d'entre vous et pouvoir vous serrer la main et vous regarder dans les yeux. Je n'aime pas l'idée de me cacher derrière un écran. Pas vous ?

Cet article, le mien, d'autres, les commentaires, etc sont bien la preuve qu'il existe un vrai débat.

Mais n'exagérons rien, il n'y a aucune dictature ou privation de liberté.

Moi, j'aime bien savoir avec qui je parle. Si je rencontre quelqu'un dans la rue, il n'est pas masqué et on se présente en échangeant nos noms. Je ne vous pas pourquoi ça ne serait pas comme ça sur le web. Ou alors, et c'est l'objet de mon article, on cache de vrais identités pour d'obscures raisons comme dans les call centers. Votre état d'esprit est-il si différent du mien ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 14:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@denis gentillet

"C'est l'anonymat et le masque qui sont gênants. J'aimerais avoir une discussion avec chacun d'entre vous et pouvoir vous serrer la main et vous regarder dans les yeux. Je n'aime pas l'idée de me cacher derrière un écran. Pas vous ?"

Je crois surtout que vous ne savez pas lire, comme le montre le texte ci-dessus.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 15:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je m'appelle Denis Gentile. Je n'aime pas l'anonymat sur le web. Je suis rédacteur web et community manager. Je publie de nombreux articles sur le web 2.0 mais aussi sur d'autres sujets. J'anime de nombreux débats dont certains ont dépassé les 5000 lectures. Clairement, dans ces lignes je m'affiche et d'une certaine façon, puisque je parle de moi et de mon métier, je fais ma pub. Je le fais le visage découvert. J'accepte les discussions et la contradiction. Je n'ai pas forcément raison mais j'aime m'interroger sur le pourquoi des choses. Vous pouvez lire ma prose sur More Than Words, mon blog.

Avant de vous opposer, et je trouve ça normal, à mon désaccord sur la prétendue dictature des noms, je vous demande de prendre 5 minutes et de lire mon article : Dans le monde réel, tout le monde s'appelle Claude Martin. "Mais sur le web et Google, tout le monde a son nom !"

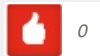
Ne me répondez pas par des "c'est n'importe quoi" ou d'autres interjections de ce genre. Mais en m'expliquant en quoi je me trompe. Je pourrais alors modérer mon opinion.

Acceptez-vous ce jeu en retirant vos masques et vous présentant ?

Je crois que l'exemple est l'argument le plus fort. A vous la parole, ici ou sur mon blog.

Merci.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

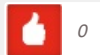
DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 15:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@AN391 ??? Expliquez svp.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 15:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



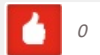
@Denis

"Dans le monde réel, tout le monde s'appelle Claude Martin. "Mais sur le web et Google, tout le monde a son nom !"

De toute évidence je ne le lirai pas, car ces oppositions profondément idiotes "monde réel"/"monde en ligne internet nouvelles techno et compagnie", associé au VIOL du terme virtuel qui va avec depuis le début des années 90 par là, me cause des maux physiques, donc je préfère éviter et lire autre chose, voyez vous ?

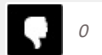
Par ailleurs saviez vous que les échanges épistolaires, par exemple, tout comme l'écriture, ne datent pas d'hier ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE



le 9 août 2011 - 15:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Aucun souci AN381 :)

Une chose me dérange. Il faut parfois contrôler son vocabulaire. Des mots comme VIOL

ont une signification trop sérieuse et dramatique pour les employer à tout-va.
C'est le problème quand on parle en restant anonyme, on peut exagérer !

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 15:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Au contraire je pense le mot viol est tout à fait approprié pour caractériser la bêtise hurlante consistant à coller l'adjectif virtuel à tout ce qui tourne autour de l'électronique et médias et outils associés, avec tous les jeux de mots vaseux qui vont avec (bien que ça se calme actuellement, mais plus en anglais qu'en franchouille il est vrai), sans doute un symptôme de l'époque ...
Au dix neuvième on parlait de fée électricité, ça allait, là on s'attaque carrément au langage ...*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

KRIS3D

le 9 août 2011 - 15:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Cette dispersion du trafic sur différents réseaux sociaux va rendre très difficile la diffusion de l'information, car on n'aura pas accès à tous ses "amis" d'un coup.
Il va falloir s'inscrire à tous les réseaux pour toucher tout le monde. Quelle galère !
Cela ne va-t-il pas conduire à leur perte, et voir toute cette bulle éclater comme les vieux de mon âge ont pu le voir dans les années 2000 ?
A trop vouloir tirer sur la corde...*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MAZUX

le 9 août 2011 - 15:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*raisonnement bien foireux. Personne ne met un gun sur la tempe des gens pour venir sur G+.
Pas content? Passez votre chemin.
Les raisons évoquées se solutionnent presque totalement avec une utilisation correcte de partage avec les cercles.
Apparemment le fondement de G+ échappe à l'auteur...*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

JEAN-LUC MERCIER

le 9 août 2011 - 16:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




Quel drôle de titre "Dictature des vrais noms". J'ai utilisé dès le départ mon nom, de partout où je suis allé sur le web. Raison principale, je ne suis pas né avec internet qui n'existait pas, donc je me suis comporté sur le web comme dans la vie courante et comme avec les collègues et les milliers d'étudiants que j'ai eu. Jamais eu de gros problèmes pour la bonne raison que, sur la toile je me comporte comme partout ailleurs, avec la réserve que je pense nécessaire sur ma vie privée. Fondamentalement, et c'est là où je soutiens le point de vue de Denis Gentile, je crois que l'usage du nom habituel impose la réflexion du "pourquoi je me manifeste auprès des autres". Pour avoir essuyé de graves revers à une époque dans la vie quotidienne, c'est vraiment la question que je me pose chaque fois que j'interviens, sur le web ou ailleurs. Ma reconversion professionnelle faite par choix, je la dois grâce à mon nom réel sur les réseaux sociaux. Ceux qui me font confiance aujourd'hui et utilisent mes services le font parcequ'ils ont pu mettre en lien immédiat mes messages sur les réseaux et mes publications. Voilà UN point de vue, il a sa réalité et ses raisons.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLESle 9 août 2011 - 17:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Bonjour Denis, et à vous tous aussi que je remercie pour cette participation constructive! :)

Denis, après lecture des différentes réflexions, et des multiples commentaires sur ce blog au sujet de GOOGLE +, je comprends mieux ta suggestion sur ma modeste participation :)

A mon humble avis, je pense que nous nous égarons dans le sujet en terme de "technicité" et de logique, l'orientation de GOOGLE + pose plusieurs contraintes.

La première est d'ordre commerciale. Créer et diffuser un nouveau service online exige un certain volume de "membres" inscrit qui doit permettre de donner une visibilité optimale sur le besoin du marché, et surtout sur son implication économique et financière à moyen et long terme.

La seconde est d'ordre "technique". Dans l'absolue, GOOGLE + a certainement du penser à un partenariat avec les FAI, pour obliger les "membres" souhaitant s'enregistrer sur GOOGLE +, à s'identifier avec leur nom officiel titulaire de l'abonnement ADSL. Je m'explique. Il serait très facile et judicieux de créer une passerelle d'identification online entre le FAI et le compte GOOGLE +. Cette méthode imposerait à chaque "membre" de s'identifier exclusivement par l'intermédiaire de son propre réseau privé (abonnement ADSL). Un exemple de protocole assez simple à mettre en œuvre serait le suivant:

- 1) Formulaire d'inscription sur GOOGLE + et GMAIL + fusionné
- 2) Identification de l'IP réelle du "membre" entre son FAI et GOOGLE +
- 3) Si identification IP réelle OK via le FAI et GOOGLE +, alors GOOGLE + valide le compte GOOGLE + et GMAIL+ du "membre"
- 4) Si identification IP réelle NON OK, alors GOOGLE + rejette la demande d'inscription sur GOOGLE + et GMAIL + du "visiteur".
- 5) Seuls les "membres" inscrits et validés sur GOOGLE + et GMAIL + pourront visualiser les identités officielles à travers le réseau GOOGLE + et GMAIL +.

Avantage de ce protocole dans l'absolue, c'est qu'il garantirait à 100% la véracité des identités des titulaires de comptes GOOGLE + et GMAIL +.


Inconvénient de ce protocole dans l'absolue, c'est qu'il imposerait à GOOGLE + et GMAIL + d'échanger ses informations "membres" (Databases) avec les FAI. Et c'est là que toute la problématique prend son sens à mon avis. Les FAI n'ont aucun intérêt à échanger leurs données marketing (BDD) clients avec GOOGLE, ou FACEBOOK etc. Pourquoi? Je vous laisse imaginer ce qui est véritablement en jeu à ce niveau! :)

IDÉALEMENT, pour pouvoir mettre en place ce type de protocole, cela exigerait que tous les FAI et sociétés comme GOOGLE, FACEBOOK etc. signent un contrat afin d'intégrer un serveur (BDD) dédié et sécurisé qui garantirait la neutralité et le respect des données dans les termes juridiques imposés par les droits de la liberté informatique etc. Ceci afin aussi de garantir l'identité réelle de chaque "membre" GOOGLE + et GMAIL + inscrit officiellement.

Bien évidemment cette piste est pure UTOPIE! :) Ou peut-être que NON!???

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


MICHELle 9 août 2011 - 17:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Le "vrai nom" sur Google+ c'est un leurre total. Tiens d'ailleurs je vais m'inscrire sous le nom "Jean-Pascal Morney", qui n'est pas du tout mon vrai nom.

On nous prend pour des demeurés. Sans papiers d'identité ou carte bancaire perso liée à l'acte d'inscription, le "vrai nom" est juste un concept à la con. Un de plus.

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

MATHIEU LBle 9 août 2011 - 17:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

@AN391 : Une question me taraude quand je lis vos commentaire, quelle est

pour vous la définition du terme virtuel ?

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


DAVID20CENT

le 9 août 2011 - 17:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Waouuuu !Un gun?
-Maman y'a un gangster sur le net!
- Un vrai?
-Ben oui il parle comme les américains...
-Ben c'est un vrai alors.
-Tu crois qu'ils ont entendu parler de l'homonymie? Peut-être qu'ils connaissent pas le gros bug d'homonymie entre Orange et Wanadoo?
- Ben maman ils sont sur les réseaux sociaux ...tu sais le truc social quoi. Ils s'aiment.Ils veulent graver leur nom sur la table pour que tout le monde s'en souvienn...mais tout le monde s'en fout du nom du pékin.
-A part son papa ...
-Ben oui

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 18:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

A nouveau je rebondis sur le commentaire de Michel plus haut, car en terme de "technicité" et de réalisation votre proposition est pratiquement impossible à mettre en œuvre pour plusieurs raisons :)

L'utilisation des données de carte d'identité et de carte bancaire ne garantirait en RIEN l'identité de son possesseur au moment de son inscription online! Vous savez bien que n'importe qui peut collecter frauduleusement ce type de données.

De plus, sans rentrer dans les détails "techniques" que ce procédé impliquerait, l'interfaçage des données bancaires entre un portail web du style GOOGLE ou FACEBOOK et un "visiteur" serait véritablement une aberration, techniquement et commercialement parlant :)

Je prends l'exemple de PAYPAL qui saura vous donner une meilleure visibilité sur cette problématique Michel. Utiliser une Carte Bancaire impose un acte de vente et un affiliation contractuelle entre le "visiteur" et le portail web (GOOGLE, FACEBOOK etc.), ce qui n'est pas le cas ici puisque c'est un service GRATUIT à la base! :)


Au pire, ce type de procédé exigerait que chaque "visiteur" contracte un service payant chez GOOGLE. Mais pour quelle prestations?? De plus dans cette hypothèse-là, GOOGLE (par exemple) aurait d'énorme frais de gestion bancaire à prendre en charge.

Sur un plan sécurisation des données bancaires, là aussi je ne suis pas certain que tous les flux de données bancaires soient fiables à 100%, dans l'hypothèse où GOOGLE (par exemple) mettrait en place ce type d'alternative que vous avez soulevé...

Non, je pense que la solution "protocole" que j'ai porté plus haut me semble plus réaliste, même si sa faisabilité reste très délicate.

Cordialement.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 18:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Mathieu

J'en vois plusieurs : celle dans le contexte optique (image virtuelle devant ou derrière une lentille) , celle liée au temps (il est virtuellement champion du monde, genre il est presque, du fait des points déjà accumulés par exemple), et puis celle insaisissable qui serait "contraire de réel" ou "non réel", et qui est typiquement celle détournée dans l'emploi lié à internet etc.
C'est à dire celle utilisée dans la phrase ci dessous par exemple :

"L'œuvre pure implique la disparition élocutoire du poète, qui cède l'initiative aux mots, par le heurt de leur inégalité mobilisés ; ils s'allument de reflets réciproques comme une virtuelle traînée de feux sur des pierreries, remplaçant la respiration perceptible en l'ancien souffle lyrique ou la direction personnelle enthousiaste de la phrase."

Mallarmé

Sans compter les multiples emploi dans le monde technique lui même (méthode dites virtuelles dans certains langages objets, interfaces virtuelles sur routers, etc, mais là à la limite on fait ce que l'on veut)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 18:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Une poire est une poire. Dans une salade de fruits elle reste une poire, s'ennuie un peu.

Un jour elle décide d'aller discuter avec Monsieur Jambon. Or Monsieur Jambon ne discute qu'avec des melons. Alors elle décide de se travestir en melon et entre dans la danse. Ni vu ni connu. C'est une poire mais on la voit melon. (Surtout Monsieur Jambon, qui "le" trouve à son goût)

Le melon, dans ce cas-là, est une poire augmentée. Tout comme Monsieur Dupond affublé d'un pseudo : son Moi est augmenté.

Formidable, non ?

Pour ça qu'il y aura TOUJOURS des pseudos. Google+ ou pas.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATHIEU LB

le 9 août 2011 - 18:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Alors en quoi l'usage de ce terme est-il détourné, puisque le simple fait que les activités sur la toile ne sont pas tous réelles tend à justifier son utilisation ? J'entends par là que lorsque l'on fait un achat par internet, même si l'argent est réel, l'objet présenté ne l'est pas, on a affaire à une VIRTUALISATION du produit sans pouvoir affirmer qu'il correspond à l'objet véritable (les arnaques de ce styles sont légions).

Cela n'est qu'un exemple pour démontrer que finalement la toile entière n'est qu'un faux semblant, elle est finalement une toile dans le sens artistique du terme ou l'on peint ce que bon nous semble.

C'est sur qu'utiliser virtuel pour parler du contraire du réel est fréquent, il y a aussi imaginaire... mais là ça correspond encore moins. Nous n'avons pas affaire à un viol comme vous le dites si lourdement, je dirais plutôt qu'il s'agit de l'évolution du domaine d'utilisation d'un mot. Qu'en pensez vous ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8119

le 9 août 2011 - 18:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



dans cet article : <http://philum.info/56021> (La société du pseudonyme) on explique que pseudonymat n'est pas l'anonymat, tandis que l'anonymat est caractéristique du comportement qui consiste à abuser de son pouvoir...

en plus c'est idiot de ne pas permettre de relier les comptes google avec toute une somme de travail faite sous un pseudonyme déjà existant depuis de nombreuses années.

ultime argument : seule la carte d'identité permet de vérifier que le nom est vrai, et encore, il faudrait doubler cela avec le code secret de la carte bleue pour être vraiment sûr !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

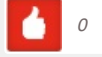
le 9 août 2011 - 18:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Mathieu

Non pour moi il s'agit bien d'un détournement pur et simple, internet n'est qu'un nouveau média, et modes d'interactions, sur un catalogue papier aussi il ne s'agit que d'une image qui peut mentir, il n'y a vraiment aucune différence fondamentale, juste augmentation de la vitesse de transmissions des signes et images, et complexification des interactions possibles. Par contre tout cela utilise toujours le même "mystère", dans la capacité à utiliser des symboles pour communiquer.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATHIEU LB

le 9 août 2011 - 18:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



AN391 :

Il n'y a pas pour moi de réel contradiction dans vos propos, vous usez avec justesse de l'exemple d'un catalogue, mais finalement le contenu d'un catalogue papier n'est il pas virtuel aussi ? Le produit représenté n'est pas réel il peut aussi y avoir tromperie comme vous l'avez dit, il n'est pas imaginaire non plus puisqu'il existe bien (seul son état pourrait être différent), il est donc virtuel. C'est le support qui change, le catalogue est papier, le site internet est numérique mais tous deux proposent un contenu virtuel dont la véracité ne pourra être démontrée que dans le monde réel.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 18:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Michel,

Ne vous vexez pas si je répons de façon un peu directe à votre commentaire. Je crois que j'ai du mal interpréter mon opinion dans ma réponse à votre précédent commentaire.

Prenons le cas d'un site E-Commerce du style site de réservation de chambre d'hôtel ou de restaurant.

Il y a deux cas types d'inscription classiques très connues.

Le 1er est celui d'une inscription du "visiteur" à une "Newsletters". Dans ce 1er cas, oui un simple "pseudo" est requis, donc la question de l'identité du "visiteur" ne se pose pas, car la donnée est purement "virtuelle" (pour faire simple)

Le 2ème cas est celui d'une inscription du "visiteur" en qualité de "membre". Ce "membre" décide d'acheter en ligne (VAD) une prestation ou un "produit" online etc. La collecte de données du "membre" sera liée aussi bien à la BDD du site internet E-Commerce que celui du flux bancaire échangé dans la réalisation de la vente à distance.

Vous me direz donc: "Oui donc tout le monde peut se servir de données bancaires collectées frauduleusement pour réserver une chambre d'hôtel...". Je répondrais: "Oui, mais tout est une question de relativité..." :)

Pourquoi? J'ai pris l'exemple d'un site de réservation de chambre d'hôtel ou de restaurant. Imaginons que le "visiteur" a utilisé frauduleusement la carte bancaire de Mr DUPOND pour son propre compte, lors d'une réservation de chambre d'hôtel. Que se passera-t-il à son arrivée à l'hôtel? Primo, une pièce d'identité lui sera formellement demandée par la Réception ainsi qu'une carte bancaire à son nom. Donc ici la question de la fraude est réglée dans la mesure où l'établissement hôtelier effectue correctement sa procédure d'identification clientèle.

Prenons le cas d'un "visiteur" style réservation d'une table restaurant. Beaucoup de site web de réservation restaurant collecte de plus en plus un pré-paiement en ligne de la commande (VAD) restaurant. Problème ici! Le restaurateur ne vérifie jamais l'identité du "visiteur" qu'il a installé à table et servi, comme le fait un hôtelier!

Si vous avez suivi mon commentaire plus haut au sujet du "protocole" que j'ai proposé, vous comprendrez donc l'intérêt de ce type d'alternative (identification officielle du "membre" GOOGLE + et GMAIL+).

Voici une statistique qui risque fort de choquer plusieurs lecteurs et lectrices sur ce

blog. 1 réservation restaurant online sur 3 est effectuée FRAUDULEUSEMENT (carte bancaire) en France.

Donc, en conclusion, l'identification réelle d'un "visiteur" online dans le cadre d'un achat online (VAD) est primordiale à mon avis. L'identification réelle d'un "visiteur" online dans le cadre d'une "NewsLetters" ou utilisation d'un réseau social style FACEBOOK ou MYSPACE etc. n'est pas nécessaire.

Mais vous l'avez compris, l'implication intime de GOOGLE/GMAIL et autres fournisseurs de boîtes mails sur un plan juridique et commercial est forcément une issue "inéluçtable" à moyen et long terme, dans nos modes de consommation et d'utilisation de sites E-Commerces qui de plus en plus tendent vers des passerelles interconnectées avec des sites intermédiaires du style FACEBOOK etc...

En réalité, pour résumer la grande problématique de toute cette "jungle", je dirais simplement que le lien entre les "données visiteurs virtuelles" sites web et les "données réelles visiteurs" sont rompues par le simple fait que toute Entité Commerciale génère sa propre collecte de "données visiteurs" dans l'absolue, sans se soucier des conséquences et des implications sur un plan juridique, commercial et social.

Amicalement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 19:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Booking tables. Désolé, j'avais pas lu votre intervention où vous me répondez, c'est réparé.

En effet, la CI ou carte bancaire ne garantit rien (quoique ça complexifie quand même la "fraude"). Ce qui viendra un jour c'est le lien biométrique avec la Machine (Tu veux aller sur internet ? IDENTIFIE-TOI – pose ton doigt ici...)

Je vois assez bien des thrillers du futur avec des doigts coupés, d'ailleurs, avec usurpations d'identités high-tech... :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 19:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

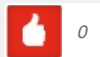


@Mathieu

Mais pour moi les mots et les images n'ont rien d'"irréel", et l'approche "matérialiste" n'amène pas à grand chose : le papier c'est de la matière, un écran aussi des cables aussi, le téléphone existe depuis longtemps, pourquoi tout d'un coup coller du virtuel à tout cela ? D'autre part il est clair que ça fait partie intégrante de la réalité, et même de plus en plus important.

Et puis surtout, un objet "réel" contient autant de symbolique ou de "virtuel" qu'une image, tous les logos, les marques, ou même les formes, le style, à la mode ou pas, tout ça cela fait aussi partie des objets.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 19:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



an391,

je ne peux pas m'empêcher de te répondre !

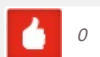
Comment peux-tu être si précis sur des termes comme VIRTUEL et être aussi peu respectueux du vocabulaire quand tu emploies un terme difficile comme VIOL !

Il est essentiel de bien définir les termes. C'est la base.

Moi, je vais réfléchir sur le terme VIRTUEL.

Bonne soirée

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 19:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Booking Tables. Oui, j'avais pas lu votre dernier commentaire (croisé avec ma réponse). En fait, ce que vous dites, et vous avez raison, illustre le niveau d'implication réel du fait de mettre un pseudo ou pas selon les cas. Si j'utilise telle ou telle de mes identités – et même la vraie – dans telle ou telle action sur le web (commentaire sur un blog, article incendiaire, resa resto ou SNCF, peu importe), quel sera mon bénéfice de procéder ainsi. Quid de mon "e-réputation", et à laquelle de mes identités correspond- t- elle ? On constate en y réfléchissant un peu qu'il existe toute une panoplie assez vaste de possibilités. De figures. Y compris ma "part sombre" possible qui consiste, par exemple, à prendre un pseudo féminin pour aller draguer une fille sur un site lesbien. Enfin vous voyez.

Je crois qu'il n'y a guère que l'individu conventionnel, sec, petit et sans imagination pour crier au loup quand il voit des pseudos (des anonymes) s'agiter autour de son sacrosaint "véritable nom". Un être d'un temps ancien, en somme.

Vive les pseudos. (Même si parfois de grands lâches se préfèrent masqués).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 19:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Denis le gentil

Parce que c'est exactement comme ça que je l'ai ressenti quand a commencé cette bêtise, et je ne suis pas le seul d'ailleurs, il y a bien eu un viol de ce terme, surtout d'ailleurs venant de certains pseudos intellos se jetant sur un nouvel os à ronger. Image virtuelle sous prétexte que ça n'est pas une photo mais une création, a-t-on vraiment mérité ça après des siècles de peinture ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 19:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



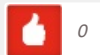
Effectivement Michel, l'identification quelle qu'elle soit, à mon avis, devra passer par celle d'une identification "physique" au préalable. L'alternative que j'ai posté plus haut concernant le lien entre l'abonné ADSL d'un FAI et de son compte GOOGLE +/GMAIL+ est imparable! De même pour l'identification des utilisateurs Web "mobiles". Tout "visiteur" souhaitant réaliser un acte de vente ou d'abonnement à un service online devrait transiter par une identification "physique", via son abonnement ADSL propre (FAI).

L'avantage de cette alternative est que tout "visiteur" serait forcé d'avoir un abonnement ADSL propre pour garantir son identité online et garantir ses données réelles et officielles.

Dans le cas d'un visiteur qui ne souhaiterait pas divulguer son identité online, alors il serait vu sur la toile comme "personne virtuelle".

Un compte mail validé officiellement via une interface sécurisé spécifique aux FAI, garantirait l'identité "RÉELLE" et "PHYSIQUE" du "visiteur" online (adresse postale, coordonnées bancaires). Êtes-vous d'accord avec ce point de vue???... :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATHIEU LB

le 9 août 2011 - 19:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



AN391

"Mais pour moi les mots et les images n'ont rien d'irréal", et l'approche "matérialiste" n'amène pas à grand chose"

N'est-ce pas l'image d'un esprit critique peu ouvert ? Si les mots ou les images en eux mêmes sont réelles, l'idée qu'elles apportent ne le sont pas. Combien de tableau traitent de la perfection ou au contraire de la laideur ? Pouvons nous pour autant dire que, parce que le tableau est réel, l'idée l'est elle aussi ? Une idée n'est pas réelle, elle se défini

soi même, une idée est une idée. Il faut des hommes derrière pour un en créer un objet réel, palpable.

"Et puis surtout, un objet "réel" contient autant de symbolique ou de "virtuel" qu'une image, tous les logos, les marques, ou même les formes, le style, à la mode ou pas, tout ça cela fait aussi partie des objets." Vous parlez là d'attributs, c'est comme dire qu'une table à quatre pieds ou qu'elle est décorée dans un certain style, et je ne vois pas bien le rapport notre monde numérique et virtuel.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 9 août 2011 - 19:28 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



@an391,

J'arrête là, tu deviendrais presque sympathique si au moins tu avais un prénom !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JCY

le 9 août 2011 - 19:36 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Le web est devenu un réceptacle d'expressions des frustrations, de colère et de diverses revendications. Il est un lieu de liberté individuelle, on est bien d'accord, mais beaucoup s'en servent sous le masque de l'anonymat comme un déversoir de haine et d'insanités au dépens d'une expression démocratique civilisée. Je trouve le projet de Google + bienvenu et salutaire à un moment où personne ne peut préjuger de quel web demain sera fait, si l'on persiste dans le statu quo.

Répondre

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 19:37 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



Merci pour votre retour Michel :)

Au fait, pour ceux et celles qui n'auraient pas fait le rapprochement avec mon pseudonyme affiché sur ce blog "Booking Tables", c'est le nom de ma Société! (humour)

A travers Viadeo, ou Twitter ou LinkedIn ou autres sites web vous trouverez facilement toutes les informations me concernant :)

Ha! J'oubliai! Je m'appelle André DI CHIARA

Amicalement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 19:43 [bullet](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



@Booking Table. Oui, je suis OK avec ce que vous dites (nos commentaires se croisent, je vous ai quasi répondu plus haut...).

Il y aura donc un web à deux vitesses : l'un avec des internautes clairement identifiés (issus de la réalité physique), qu'on pourra appeler "Real ID's" et l'autre, où évolueront des individus non-identifiés, sortes d'"entités virtuelles" sans réelle dimension (qui peuvent être n'importe qui). Les deux formes d'internautes pouvant bien sûr se croiser dans l'espace topologique du net.

Je pense en effet que c'est vers une solution comme celle-ci que l'on se dirige.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 19:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



“N'est-ce pas l'image d'un esprit critique peu ouvert ? Si les mots ou les images en eux mêmes sont réelles, l'idée qu'elles apportent ne le sont pas. ”

Certes peut-être, mais je ne vois pas en quoi cela a un rapport avec le fait qu'une image ou un texte soit sur un écran au lieu d'être sur du papier ou une toile. La seule chose que je dis c'est que le medium ne change rien et donc je ne vois pas pourquoi coller cet adjectif virtuel, c'est tout.

Après “Des faibles se mettraient à penser sur la première lettre de l'alphabet, qui pourraient vite ruer dans la folie !”(Rimbaud), il faut donc faire attention aussi (avant ou après l'internet), dans la vision ou compréhension poétique du monde.

Et de fait ce détournement du mot virtuel est avant tout un symptôme de refus de compréhension poétique ... Enfin bref si ça s'arrêtait ce ne serait pas plus mal.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 19:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Denis

Yves (et 391 en clin d'œil à la revue Picabiesque, d'ailleurs ne pas oublier que les pseudos c'est aussi souvent des messages en eux mêmes)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 9 août 2011 - 20:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Michel

La différence n'est pas entre personnes utilisant des pseudos et d'autres leurs vrais noms, cela reste dans les deux cas des êtres humains interagissant en s'envoyant des signes à travers des machines, si il y a une différence c'est entre humains, et machines simulant un humain genre spambot.

*Et à mon avis la problématique n'est pas du tout que tout le monde utilise son vrai nom sur internet, mais plus qu'il y ait des organisations “tiers de confiance” maintenant les différentes identités et autres licences/contrats d'un utilisateur, et ces organisations clairement séparées de celle fournissant services et contenus, ce qui permettrait d'ailleurs d'éviter beaucoup de spam, exemple ci dessous pour l'email :
<http://liscn.wordpress.com/2011/06/17/un-exemple-dutilisation-des-m-accounts-reparer-lemail/>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 20:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Denis, chers lecteurs, chers lectrices – Bonjour,

Voici une anecdote professionnelle assez révélatrice suite à mon inscription via un formulaire online de la marque Apple Europe.

Un jour, il n'y a pas si longtemps de ça, j'ai décidé de simuler une estimation budgétaire pour l'achat d'un certain volume d'IPAD. Alors, tout simplement je me suis dirigé vers le site Apple. Et là surprise! Impossible de réaliser une estimation pour un volume supérieur à 10 IPAD.

Donc, je décide de contacter Apple Europe via leur formulaire online. Réponse éclair d'Apple!!! Pourquoi? Les données que j'ai fourni lors de mon inscription NewsLetters et Formulaire Contact ont été traité et vérifié en 10mn chrono! Pour preuve, ce n'est pas un simple “Télémarketer” qui m'a appelé au téléphone 10mn après ma demande online, mais tout simplement Mr Michael MAURIN Directeur des Comptes Entreprises Apple Europe! :) Hallucinant non!

Donc, tout ceci pour dire que je suis intimement convaincu que l'identité d'un “visiteur”

online est primordiale, et répond idéalement à une marque de respect et de sérieux dans les échanges web à tous les niveaux...

Pour terminer sur mon anecdote, j'ai été bien évidemment surpris de cet appel éclair d'Apple Europe, qui s'est traduit par un contrat de "sponsoring" avec ma Société. Actuellement Apple Europe m'a fourni deux IPAD2 (nouvelle génération) qui vont me permettre de tester certaines applications distribuées en ligne (en cours de DEV)

Je sais que pour certains ce n'est pas grand chose. Mais la leçon que j'ai retenu de cette anecdote est que la transparence et l'honnêteté d'un "visiteur" sur la toile pérennise l'ensemble des relations et des échanges.

Professionnellement parlant, je ne vois aucun intérêt de cacher son identité sur le Web.

En qualité de "visiteur", non plus, personnellement...

D'ailleurs, j'aimerais poster un commentaire expliquant certaines implications commerciales, économiques et sociales qui sont en mesure de répondre à une nouvelle génération de lien "social" à travers le Web, en toute transparence dans le cadre de mes projets en cours de développement...

Qu'en dis-tu Denis?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 20:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@AN391. Vous me semblez un brin péremptoire, mon cher. Il y a clairement une différence – et elle est de taille – entre ceux qui naviguent à découvert et... tous les autres (bien plus nombreux). Bien sûr nous sommes des humains. Mais nous sommes aussi et surtout des egos. Celui de la "véritable identité" étant sans doute le plus douillet des nos multiples "web-egos". Je suis sûr que Sarko, Chirac, Johnny naviguent de temps en temps sur le web. Imaginez qu'ils le fassent avec leur véritable identité, s'il leur arrive (et ça leur arrive) de laisser un petit commentaire à la con...

Alors vous parlez d'une sacrée problématique ! ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICHEL

le 9 août 2011 - 20:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Booking table. De quel Michael MAURIN (Directeur des Comptes Entreprises Apple Europe) parlez-vous ? Celui qui habite au 74 avenue des ternes Paris 17eme, 4ème étage porte gauche ? Et qui roule en Mercedes avec souvent une blonde à ces côtés (sa femme sans doute) ?

Ou un autre ? :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 9 août 2011 - 20:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A vrai dire Michel, je ne l'ai jamais vu en personne jusqu'à présent. Je le connais "contractuellement" parlant :) Mais je vous en dirai plus prochainement car il doit me rendre visite avec ses collaborateurs, dans le cadre de nos projets en cours de développement.

Maintenant, si il souhaite me présenter sa femme pourquoi pas ! :) Une blonde!? Quel délice! (humour)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZEN

le 10 août 2011 - 7:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je suis consterné par les arguments bisounours ou hypocrites des défenseurs des "vrais-noms", vous vivez dans un monde parallèle ou alors vous défendez les intérêts de ces boîtes qui collectent les infos privées.

Je suis enseignant, je porte un masque professionnel, quand je rentre dans ma classe, pour que la mayonnaise prenne je "joue" un rôle, un peu comme le garçon de café de Sartre. Mes activités FB ou autres j'ai le droit et l'obligation professionnelle de les garder anonymes pour que la mayonnaise continue à prendre.

Et je ne parle pas des cas autrement plus graves des personnes harcelées, des personnes condamnées et réinsérées, des personnes qui ne veulent plus de contact avec leur famille et qui ont tout quitté...

Bref messieurs les "je suis normal, tout le monde devrait faire comme moi et s'afficher sur le net", que vous le vouliez ou non vous êtes terrifiants, que chacun soit libre de s'exposer ou non me semble évident, prêcher le contraire me semble fallacieux (pour éviter le sophisme "nia nia on vous force pas à g+") je précise que je parle de l'anonymat en général sur le web)

Merci

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DENIS GENTILE

le 10 août 2011 - 7:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de reprendre le cours de la conversation et je trouve qu'elle est vraiment devenue intéressante. André et Mathieu ont instauré des dialogues avec Yves et Michel que personnellement je trouve passionnants.

Je voudrais poser deux questions :

La première sera qualifiée de bisounours :) par certains : quand vous avez un entretien baissez-vous les yeux ?

La seconde : un Community Manager peut-il être anonyme ?

Je vous laisse déjà car j'ai une vie privée et je ne devrais pas être connecté aujourd'hui.

Bonne journée et bonnes discussions à toutes et à tous.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CÉDRIC JOURDAIN

le 10 août 2011 - 8:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Monsieur Denis GENTILE, que répondez-vous à Zen ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN-PHILIPPE MAGNIEN

le 10 août 2011 - 8:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour être diffusée, une idée n'a pas besoin que le visage de l'homme duquel elle est apparue se dévoile.

Sauf certains qui veulent civiliser le web.

Je note à quel point la question de la politesse, du respect, de la "bonne tenue" vous pèse, Monsieur Denis GENTILE.

A bon entendeur

Philippe-Jean Minagen.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 10 août 2011 - 10:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Denis Gentile à surtout le gros désir de nous ramener sur son site et se fait le film d'une personne importante du web...mais seulement son site n'est qu'un clone de certaines d'autres hélas. Les sites que l'on visite à la molette. "Denis Gentile" est certainement un pseudo :) Il veut connaître le nom de ses visiteurs...des fois que

*Bernadette Soubirou viendrait le visiter. Denis on s'en fout de ton nom c'est ce que tu n'as pas compris il me semble. Je m'en tape du ton nom car je n'en ai absolument aucune utilité. Alors pourquoi veux tu connaître le mien?
Sans doutes as tu oublié l'affaire des dissidents chinois...Ils ne peuvent malheureusement pas participer à ton optimisme niais et ont certainement une autre opinion de google...au fond de leur cellule.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOUH

le 10 août 2011 - 14:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je pense que la réponse à la problématique est plus nuancée que les avis que j'ai pu lire....

Pour les artistes, les blogueurs (connu sous leur pseudonyme)...etc, il est évident qu'il doivent pouvoir s'inscrire sur de tels réseaux en utilisant leur pseudonyme.

Pour des gens lambda, l'intérêt d'utiliser un pseudo est nul : comment ses amis pourraient-ils la retrouver pour l'ajouter à sa liste d'amis ou à son cercle...

Je pense qu'il faut distinguer la personne morale/virtuelle de la personne physique. Un blogueur ou un artiste sont en quelque sorte des personnes virtuelles. Pseudonyme et nom d'état civil doit donc coexister. Un blogueur peut tout à fait avoir un compte avec son pseudo (pour communiquer/partager en tant que blogueur) et un autre compte avec son nom d'état civil.

En gros, chacun est libre : c'est d'ailleurs l'esprit avec lequel a été conçu le net (et ça y en a de plus en plus qui veulent le faire oublier, heureusement en vain pour l'instant... mais ça c'est du troll -))

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 10 août 2011 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour à toutes et à tous,

Je me permets de rebondir à nouveau sur différents commentaires de certains comme ZEN ou David20cent qui me semblent s'égarer dans le sujet posé par Denis Gentille.

ZEN, personne ici n'impose arbitrairement ses convictions ou points de vue. L'idée générale de l'identité du "visiteur" sur le web a été clairement précisée ici, c'est à dire avec un choix LIBRE. A chacun de décider dans quelle mesure il souhaite s'impliquer dans un échange Web! :) Denis GENTILLE a seulement voulu lancer un débat sur un sujet d'actualité.

Maintenant concernant votre métaphore sur le métier d'enseignant que vous exercez, elle me semble un peu dénuée de sens ZEN :) Un enseignant a plusieurs modèles types pour transmettre son savoir et les connaissances requises à ses élèves. A mon humble avis, vous confondez enseignement pédagogique et formation professionnelle ZEN Vous faites aussi l'apologie d'individus faisant face à leurs responsabilités civiles et morales, là encore vous vous égarez dans le sujet. Chacun est libre d'assumer son identité ou pas ZEN, c'est aussi simple que ça :) Vous êtes libre d'adopter le vieux proverbe: "Pour vivre heureux, vivons cachés".

CHACUN EST LIBRE DE VIVRE SA VIE SUR LE WEB COMME IL L'ENTEND, ANONYME OU RÉELLE, EFFACÉE OU RECONNUE :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 10 août 2011 - 20:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Voici un sujet qui s'interconnecte idéalement avec le sujet lancé par Denis GENTILLE.

Que pensez-vous d'un blog administré par un Community Manager, dans le cadre d'un site e-commerce dédié au marché de la réservation online? Tâche très délicate!

Voici deux cas concrets qui nous permettront d'y voir plus clair, et aussi de collecter vos opinions réalistes :)

Préféreriez-vous vous identifier avec un pseudo anonyme sur le blog d'un site e-commerce de réservation online, ou bien avec votre vraie identité? Sachant que l'anonymat ne vous permettra que d'échanger sur le blog avec des "visiteurs anonymes", et que votre vraie identité vous permettra d'échanger avec tout le monde (anonyme et personne réelle identifiée). Pour compléter commercialement le cadre d'activité de ce blog, il offrira à tous ceux et celles qui ont choisi de s'identifier avec leur véritable identité une remise immédiate de 15% sur l'ensemble des offres et produits vendus en ligne sur le site e-commerce. "Une roue de la fortune" en ligne serait, par exemple, proposée tous les jours à midi pour faire gagner un séjour ou un diner dans le cadre d'un "jeu" nommé "Client Mystère". Ainsi vous seriez nommé pour donner un avis réaliste en tant que "client" sur un des Membres du site proche de votre lieu d'habitation.

L'intérêt d'un tel procédé commercialement parlant, est de garantir une transparence totale des blogueurs et de leurs interventions en ligne (exemple: critiques ou avis sur un produit ou un Membre Restaurateur etc.). Cela permettrait aussi de garantir aux Membres Hôteliers Restaurateurs présents sur le site e-commerce, la viabilité des réservations et des ventes en ligne. Les atouts sont nombreux.

Pour vous, quels seraient les autres avantages ou inconvénients d'un tel procédé marketing liant un blog (blogueurs) avec les Membres Professionnels du site e-commerce, par le biais d'un Community Manager?

Amicalement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 10 août 2011 - 22:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@B Table/ Je suis p'tet hors sujet (bien que ...) Bon pour l'instant personne n'est foutu de me dire ce qu'est une identité réelle. Nom Prénom j'ai bien compris ...mais à partir de quoi sont-ils réels. Je te vois venir gros comme un camion...le nom sur la carte de crédit.

Je n'avais pas compris que le sujet était comment se faire du blé sans risque sur le web?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 10 août 2011 - 23:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



David20cent,

Il serait agréable pour nous lecteurs et lectrices de savoir à qui vous vous adressez???

:)

Une identité "réelle" sur le Web est tout simplement une "Identité Numérique Certifiée" qui permet d'associer un acte commercial en ligne avec l'identité réelle du "visiteur" titulaire de la transaction en ligne. Hormis les actes gratuits en ligne style "Blogs", "Forums", "Hubs" etc., voyez-vous maintenant l'enjeu et l'intérêt??

Autre exemple plus parlant pour vous David20cent! :)

Avez-vous tenter un jour de vous connecter en ligne via un cybercafé à votre compte abonné ADSL?? Moi oui! Et je n'y suis pas parvenu! Pourquoi d'après-vous??!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 10 août 2011 - 23:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ooppss! Désolé David20cent, mon décodeur numérique personnel n'avait pas fait le rapprochement avec l'abréviation que vous avez posté: @B Table/! :)
Donc c'est moi la cible! J'avais donc bien deviné!

Dans l'attente de votre réponse, merci d'avance.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PLUSOUMOINS

le 11 août 2011 - 0:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Euh, suis-je le seul à être choqué des "statistiques" raciaux (complètement bidons, moi-même étant ado et donc au coeur de la communauté ado, je vous assure que c'est bidon) avancés ?
S'il-vous-plaît dites-moi que je ne suis pas le seul.. J'ai peur.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 11 août 2011 - 0:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



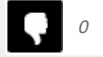
*@B Tables/ Je dois donc posséder un compte adsl à mon nom.
Internet couvre le monde entier "WWW" Je me connecte donc d'où je veux, quand je veux, de manière absolument anonyme si je veux. Alors c'est quoi ce délire d'identité numérique? . Identité numérique? C'est déjà un truc du siècle dernier.
Enfin nous ne sommes pas sur un blog. Tu tentes de prendre le pouvoir sur moi, et moi je vais me coucher, c'est ça le virtuel, tu te retrouves avec du vide. Je n'existe pas en fait. Et tu viens de perdre ton temps...réel.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOOKING TABLES

le 11 août 2011 - 3:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ca y est j'ai compris votre problème David20cent. Vous jouez le réactionnaire, il fallait le dire avant! :) Anonyme vous êtes, anonyme vous resterez...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AN391

le 11 août 2011 - 6:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Boo tables

Je vous signale que vous pouvez acheter quelque chose dans un magasin ou au marché sans décliner votre identité, l'important est que le vendeur empoche la somme demandée, non ?

Sur le web c'est pareil, tout à fait possible de se connecter à un magasin par pseudo, tout en ayant un protocole de paiement sécurisé à travers un tiers bancaire (et validation par code reçu en sms comme le cas actuellement parfois par exemple).

*Ce que vous expliquez est surtout votre désir de flicailon plus qu'autre chose.
Et ça traite les autres de réactionnaire, on croit rêver ...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

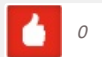
DAVID20CENT

le 11 août 2011 - 10:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@BTables. C'est quand même un comble pour un projet de e-commerce de vouloir connaître la bouille de ses clients. Et pourquoi vous n'ouvriez pas un magasin vous pourriez papoter toute la journée.
Alors cette identité numérique ça vient? La CB c'est pas suffisant pour le commerçant?
C'est certainement une idée très moderne de ramener internet à une galerie marchande pour pour cul-de-jatte.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AMENESH

le 12 août 2011 - 15:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai beau comprendre votre point de vue dans cet article je suis surpris de l'absence d'une certaine nuance.

N'est-on pas supposer pouvoir autoriser l'accès à nos données à qui l'on veut, selon plusieurs "niveau d'accréditation"? (ceci étant déjà possible sur Facebook).

Auquel cas, où est le problème que quelqu'un vous "retrouve" sur FB ou sur Google+ si au final il n'a pas accès aux informations cruciales (adresse, mail, numéro de téléphone ?)

Moi j'y vois un appel à la responsabilisation de chacun sur Internet, prendre la peine de contrôler ce que l'on y met et à qui on en donne l'accès.

Evidemment, ce que je viens de dire ne remet pas en cause la problématique :

- des pseudonymes qui sont de véritables identités numériques (blogueurs, joueurs en ligne), ou artistiques (chanteurs ou écrivains). Faudra-t-il d'abord créer un compte "vrai nom" puis y rattacher un compte "pseudo" (le lien restant uniquement connu de google sauf accord de l'utilisateur) ?

- des informations par amis interposés : si vous avez un ami qui lui a son profil ouvert, avec des photos et des commentaires vous incluant, comment empêcher que d'autres y accèdent? (sur Facebook, on peut retirer le marquage sur des photos, je ne sais pas si on peut effacer son nom s'il est cité quelque part).

Je pense surtout qu'il faut répondre à ces questions-là qui n'ont pas en soit de réponse toute prêtes plutôt que de brandir uniquement le sacro-saint droit au pseudo qui en soit n'est pas un vrai problème. (par exemple, mon compte facebook n'est pas googlisable, il est à mon nom et je n'ai aucune crainte en regard de ce que JE publie)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EVA

le 13 août 2011 - 18:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tous n'est pas blanc ou noir, et une même personne peut avoir 2 types d'utilisation du net. Par exemple j'utilise mon vrai nom sur FB, j'ai une fan page pour mon entreprise, je fonctionne de la même manière. Par contre lorsque j'interviens sur un forum, laisse un commentaire sur un blog je prend un pseudo . Pour la simple raison que je ne sais pas qui va me lire. J'agis comme dans la vie de tout les jours si je fait une rencontre je me présente, si je me ballade dans la rue je ne porte pas un t-shirt portant mon nom. Ca me semble assez simple.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JCFROG

le 14 août 2011 - 10:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Domage de galvauder le mot dictature.
Y'a comme une parfum de Godwin.
M'enfin je comprends bien la tyrannie du titrage ;)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GAMERGEEK

le 14 août 2011 - 12:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les arguments des anti-anonymat sont ridicules, sans parler de la prétencieux de certains dans le genre "mon point de vue vaut mieux que cet article stupide"

Non un pseudo ne sert pas à être anonyme pour dire ce qu'on veut sans se modérer, si j'insulte quelqu'un je laisse des traces qui permettent de me retracer, mais ces pas des preuves ne sont pas 100% fiables car techniquement, c'est des données qu'on peut détourner... exactement de même si j'utilise un nom/prénom, comment savent-ils que c'est mon vrai nom et pas un nom emprunté alors qu'ils ne me connaissent même pas? si quelqu'un fait une connerie sous mon nom, pourquoi je payerai pour?

Utiliser un couple nom/prénom sur Internet, c'est donner un point de départ pour les usurpateurs d'identité, ils n'auront pas tellement de mal à collectionner d'autres infos sur l'internaute moyen s'il leurs donne son nom, surtout si les entreprises continuent à nous imposer de leurs donner NOS données PERSONNELLES

Quand on est né, on a grandi avec la culture Web, quand on interagit avec des inconnus (blogging, échanges à propos de centre d'intérêts communs) y'a des chances qu'un pseudo nous soit bien utile, on a pas forcément envie de donner son nom à toute la planète et les pseudos n'est pas un effet de mode comme le pensent certains, mais une sorte de tradition sur le web qui a de bonnes raisons d'être, ça évite entre-autre de se collectionner les insultes, souvent d'ordre racistes...

On s'inscrit à Google+ pour toucher plus de monde, pour les mêmes raisons qu'on a utilisé Facebook (pub de son blog, d'un blog qu'on apprécie, publier tel ou tel info...) on souhaite garder le même pseudo, sinon ça sert à rien puisque nos contacts ne connaissent pas nos vrais noms, mais ils fient à notre pseudo après un certain temps d'échange...

Utiliser son vrai nom ne permet pas de soi-disant réfléchir à ses propos, toutes les fois où je me suis fait insulté, principalement sur Facebook, c'était par des gens qui utilisaient leurs vrais nom/prénoms (et pas un nom d'empreint)

Contrat entre FAI/Portail Web ? en plus des inconvénients techniques, cette idée est stupides, si un ami utilise mon PC pour s'inscrire à Google+, Google récupère le nom de mes parents, s'il s'inscrit depuis un cybercafé, le nom de proprio, changement de FAI = galère pour récupérer son compte?

Carte bancaire? Vous croyez vraiment que Google va se priver des moins de 18 ans? en plus le risque est trop élevé pour qu'un possesseur de CB joue le jeu, à moins d'être inconscient, le piratage du Playstation Network ne vous a pas servi de leçon ou vous avez la mémoire courte?

Quand on fait un débat à propos de l'intérêt de pseudonymes, il me s'agit pas de Google, il s'agit de tout le Web! Les outils de confidentialités de Google ne résolvent pas le problème sur les forums qui traites des sujets sensibles ou autres espaces ouverts... le but d'un forum c'est de parler avec des inconnus sous pseudonymes, donc pas de contrôle sur la confidentialité

Si Google, FB, Blizzard, Microsoft, Apple ou autre le font, suivi par d'autres boites, puis le gouvernement qui veut civiliser internet l'impose en France, ça signifie la fin de notre vie privée! On veut pas de Big Brother!

Le pro-vraie identités ne pensent qu'à eux même, "moi je..." sauf qu'il y'a des gens qui ont de bonnes raisons d'utiliser les reseaux sociaux, tout en restant anonymes

Non seulement interdire les pseudos me résoudre pas les problèmes de dérapages, je me répète utiliser son vrai nom n'empêchera pas de faire le con, mais on plus, ça pose des problèmes

A part vous mêmes, et les cercles google, vous zapper tout le reste...

- Risques augmenté d'usurpation d'identité
 - Impossibilité de parler de certains sujets comme les maladies graves sur des sites/forums dédiés sans salir l'image de la personne concernée
 - Recevoir plus ou régulièrement des insultes ou des menaces parce qu'on a une origine qui a mauvaise réputation
 - Eviter qu'on associe votre visage à votre pseudo de blog via les tel ou tel service de Google ou autre (cyberjournalisme dans un pays sous dictature par exemple?)
- Liste non exhaustive

La seule chose qui soit sûre, le problème ne vient pas de pseudo-anonymat, il vient de la mauvaise éducation de ceux qui polluent le net!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAURENT

le 14 août 2011 - 21:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Facebook et les vrais noms, huhu, moi et mon nom de famille "Aime les Epinards"...

Attention aux coquilles, aux fautes d'orthographe et une traduction rapide et pas forcément excellente. Mais sûrement bénévole... Merci quand même.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KRAKOTTE

le 17 août 2011 - 15:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans la série "Google maître du monde", cet excellent article sur Framablog :



TIGER

le 17 août 2011 - 19:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je passe par là, j'ai lu tout les commentaires de cet article, et je ne peut pas m'empêcher d'y ajouter mon grain de sel, et je suis étonné que certaines détails focalisent l'attention (détails d'ordre pratique) alors que d'autres, non.

Je navigue moi-même dans l'anonymat la plupart du temps. Je défends les mêmes arguments que ceux qui défendent l'anonymat en général. Mais il y a un détail dont visiblement, personne ne se soucie. Quand on se croit anonyme, on l'est réellement face à qui? Aux autres internautes, cela semble une évidence, quoique certains sont doués dans la traque de l'identité des autres à de fins malsaines... mais pour le reste? Les société privées ne sont pas les seules intéressées par vos données personnelles. Depuis quelques années, les gens confient de plus en plus d'informations privées sur le net, sans savoir que cela constitue une menace potentielle. Et ne parlons pas de "clouds" alors!!! Pour le petit quidam et dans la "stabilité politique" actuelle, il n'y a rien de flagrant, mais quand les entreprises, par exemple une PME française décidant d'économiser sur les serveurs et logiciels et choisissant les services clouds, se feront souffler un contrat par une société étrangère (ça s'est vu souvent, par exemple airbus/boeing, merci aux techniques d'espionnage industriel) à cause de leurs données hébergées dans un autre pays.... Vous me suivez? Actuellement, il n'y a aucun encadrement légal pour ces pratiques de stockage de données confidentielles sur le net. Non seulement, la société qui fourni ce genre de services ne s'engage à rien, et sait en faire ce qu'elle veut, mais en plus, même une loi européenne n'y pourrait rien. Sans parler d'un potentiel "cambriolage" extérieur (L'affaire Sony n'est pas loin) visant à récupérer un maximum d'informations personnelles à des fins commerciales, et, même une attaque extérieure en "false flag" pour bien embrouiller tout le monde. Ca, c'est pour le point un.

Le point deux est encore plus irritant. Actuellement, un grand nombre de nations stockent des données en surveillant toutes les celles qui transitent dans le monde. Les états espions ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Ce ne sont pas forcément les méchants soviétiques d'hier, ce sont aussi des états comme les USA, espionnant illégalement leur territoire, et illégalement le reste du monde, au nom de la "Sureté/Sécurité Nationale" !!! Et contre ça, il n'y a rien à faire Très peu de possibilité de l'éviter vu les moyens techniques mis en oeuvre. C'est aussi le cas pour la France (Frenchelon), et, je présume, pour le reste du monde Occidental. Vous me direz "OK, mais ou est le problème si on a rien à se reprocher??". Et vous avez totalement raison, et pouvez tout à fait vivre dans l'ignorance de ce fait et dans une tranquillité d'esprit totale sans que quiconque n'aie à vous le reprocher. Tout ce que je pense, c'est qu'on ne peut jamais savoir de quoi l'avenir est fait, et surtout pas l'avenir politique. Si ça continue comme ça, ça va. On a le droit de grogner, mais on ne vit pas toujours si mal sous nos latitudes, mais si cela venait à changer...? Non, non, je n'agite pas devant vous le spectre de l'extrême droite (ou de l'extrême gauche), je parle d'un durcissement des lois et des libertés au niveau des gouvernements actuels, un durcissement par étapes, et progressif, au non de la sécurité, sur les décennies à venir (cela reste un risque). Si jamais cela devait se produire, vos données stockées deviendraient un réel problème... Je n'irai pas plus loin, à chacun d'y réfléchir, et moi c'est déjà fait. Je n'ai rien à me reprocher, et je ne profite pas de l'anonymat pour en faire mauvais usage. Je l'utilise comme je le fais maintenant pour que personne n'identifie mais opinions, comme je le fais dans la vie. Je ne partage pas mes photos de vacances ou le compte rendu de ma soirée chez Nestor sur la place publique, (l me tient à coeur de comparer le net à un place publique. Si vous pensez que "protéger vos données ses données" sur Facebook, alors je comparerai votre compte à un local en location gratuite dont les proprios détiennent les clés. D'ailleurs, quand vous supprimez un compte Facebook ou autre, pouvez-vous me garantir que le backup coté serveur l'a été aussi?...). Donc, je ne tiens pas à donner spontanément des renseignements sur moi, je tiens pas à ce que l'on me connaisse (je me contente des gens de la vraie vie, je ne suis pas intéressé par 9000 potes), je suis donc absent de tout ses réseaux sociaux, blogs, et autres. On a aucun contrôle sur ses données du moment que l'on est connecté à Internet, c'est une évidence, car, soit on les donne volontairement à de sociétés de services gratuits qui en font commerce, soit elle est subtilisée par la force par des spywares. Mais le mieux reste de donner un maximum de fil a retordre à ces services. C'est une question d'éducation et de principe. C'est services sont malhonnêtes et encouragé par des millions de gens qui en font un usage immodéré et irresponsable. Je voudrais conclure sur deux réflexions.

Qu'est qu'un régime extrémiste comme l'Allemagne Nazie (vous pouvez remplacer cette mention par le régime totalitaire de votre choix) aurait pu tirer d'un service comme Google (et autres Facebook). Il y a beaucoup de choses qui auraient été différentes. Je pense que la chasse aux marginaux et la Solution Finale auraient été diablement plus

efficace!

Et je finirai avec cette petite phrase. "Ce que les états totalitaires on toujours voulu obtenir (informations personnelles), elle n'ont jamais compris que le peuple le leur offrirai spontanément par la démocratie. Cruelle Ironie" (cette phrase n'est pas de moi).

Voilà, vous n'aurez pas mon prénom, mais vous pouvez savoir que je suis futur policier et assez callé dans la sécurité informatique et les technologies d'espionnage.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID MULTIMÉDIA

le 21 août 2011 - 2:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci Dana, elle a parfaitement pris à bras le corps (d'avatar) et je souscris à 120% à cette analyse. Il y a encore d'autres arguments qu'elle n'évoque pas et qui plaident aussi pour l'usage d'une identité numérique alternative spécifique. En tout cas, pour ma part, je continue à creuser cette approche par l'avatar, je l'utilise sur LinkedIn, Fb, G+, Twitter, etc... et cela ne m'empêche pas d'exercer mon activité de Social Media Manager. Une chose doit être parfaitement clair, ce sont nous les utilisateurs qui décideront, c'est à nous de définir ce que nous voulons, individuellement et collectivement. Avec moi "abus de pouvoir nein Danke!!".

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PAULSON

le 22 août 2011 - 20:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



David multimédia, 'tain ouais mec; pareil !
hahahaha... social media manager... (;

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STREAMING DIVX

le 30 août 2011 - 6:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



c'est bien merci

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LESCHALLIER

le 31 août 2011 - 11:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous avez raison de mettre l'accent pour informer les gens. Maintenant beaucoup de services Google sont gratuits, pas incontournables, et l'idée d'assumer ses dires et ses actes ne me paraît pas si totalitaire que ça. Personne n'oblige personne à choisir tel ou tel réseau social. Se cacher derrière un pseudo pour balancer tout et n'importe quoi ne rend pas non plus service à la démocratie (pour les pays démocrate, bien sur). Bref, on peut critiquer le fusil, moi je préfère regarder la personne qui appuie sur la gâchette et essayer de comprendre les mécanisme qui l'ont poussé à faire ça. Aussi c'est plus complexe d'opter pour la responsabilité et l'honnêteté que d'assumer ses propos en frontal avec le reste du monde.

Pour moi le problème est d'abord dans le fichage, mais libre à moi de rentrer dans "la machine" ou pas. Et tout le monde c'est qu'un contre blog verra le jour pour les personnes qui ne sont pas d'accord. Bref, je trouve l'article très bien mais le titre un peu marketing-sensationnel pour votre charte éditoriale...

PS : c'est mon vrai nom et non pas un pseudo (c'est vrai que je suis libre de faire mon choix dans votre champs NOM, mais j'assume ce que je dis et aux yeux de tous)
Merci et bonne continuation !

Fred

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

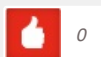
DAVID20CENT

le 31 août 2011 - 12:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@Leschallier/ Pour moi Leschallier est un pseudo tout pareil que "bisounours"
Je n'ai absolument aucune preuve que Leschallier est bien l'auteur de ce commentaire
...d'ailleurs il n'y a aucun autre Leschallier que moi, j'ai écrit ce nom dans le rubrique
"nom". Et j'assume moi aussi. Alors on fait quoi? un échantillon d'ADN? Ben c'est pas
certain que j'envoie pas celui de ma voisine. Alors on prend l'abonnement internet? Là
faut obliger tout le monde à avoir une adresse ip fixe (ce qui risque de sérieusement
bouchonner le réseau :) On fait quoi?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

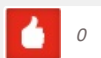
RAPHAËL

le 1 septembre 2011 - 16:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est une des liberté qu'il faut défendre : le droit à l'anonymat.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WEB SPY

le 6 septembre 2011 - 12:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



BONJOUR!
**TROP DRÔLES CERTAINS COMMENTAIRES, DÉFENSEURS DE L'ANONYMAT
SUR INTERNET !!!**
**RÉVEILLEZ-VOUS !!! MÊME SOUS L'ANONYMAT, TOUTE CONNEXION INTERNET
EST IDENTIFIABLE ! (NOM, ADRESSE POSTALE ETC.)**
**MÊME SANS IP FIXE, PAR EXEMPLE, GOOGLE A DES OUTILS PERMETTANT DE
FAIRE DES RECOUPEMENTS D'ANALYSES WEB (WEBLEADS TRACKING) EN
FONCTION DE VOS COMPORTEMENTS INTERNAUTES ONLINE ETC.**
ANONYMAT OU PAS, CA CHANGE RIEN !!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

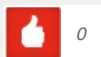
DAVID20CENT

le 6 septembre 2011 - 13:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@ web spy .
D'abord tout ce que je veux en premier c'est que tu ne connaites pas mon nom.
Ensuite Google je sais pas ce que c'est ...par compte un proxy ouiet ensuite dans
ta découverte de l'informatique je vais te dire que la touche avec un petit cadenas a
gauche de ton clavier, peut te servir à bloquer ou débloquer les lettres majuscules...vas-
y...c'est drôle non?
Ou alors tu pensais qu'il fallait nous hurler ton si important message?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

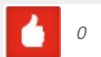
9CENTO

le 6 septembre 2011 - 13:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*je viens de lire la plupart des commentaires sur cette discussion et une chose
ressort : plus superficiel que david20cent l'envahisseur, tu meurs !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAVID20CENT

le 6 septembre 2011 - 14:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@9cento/Tu sais qu'il y a des gens qui se nomment David Vincent.

Quant à me faire taire...tu admettras que le sujet est des plus superficiel lui aussi non? Je dis tout simplement que je suis pour l'anonymat car je pense qu'une identité réelle ne peut avoir aucune réalité sur le web.Mais bon je n'ai obtenu aucune réponse pour l'instant. Peut-être as tu ta propre idée ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAGISTER

le 20 septembre 2011 - 9:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Donne invitation google + :
<https://plus.google.com/i/bNGglcGkwec:w1yIFMWKdWQ>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LEAGUE OF LEGENDS DOWNLOAD

le 11 novembre 2011 - 1:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Interesting...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RIAD MARRAKECH

le 22 décembre 2011 - 1:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



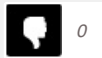
moi je n'utilise ni google + ni facebook ! vive linked in

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOUBOU LE FOU (SUIS-JE BLANC OU NOIR ?)

le 26 octobre 2012 - 2:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



On va bientôt supprimé l'argent réel entièrement pour tous payé par smartphone/puce électronique et compagnie.. C'est allez doucement , d'abord la facture en ligne , le payement en ligne , et ainsi de suite.

Bientôt des entretiens d'embauche semi virtuel , tu fait sa devant la webcam et eux de leur bureaux te ratifie ou pas, donc travail semi virtuel.

*Big Brother veut identifier , numéroté , relié chaqu'un d'entre nous.
L'omniprésence de la technologie et se concepts d'anonymat baffoué , un internaute masquer seras comme la femme voilé , un soucis évident d'identification , qui ne leur plait guère.*

Et même se Semblant d'anonymat car même un pseudonyme peut être " retracé " (NSA DGSE MOSSAD MI5 MI6) , ne nous est pas accordé , du moin par le service google+ , et par les autres dans un future pas si lointain.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

15 pings

From Twitter 08-08-2011 « Chinkyaku le 9 août 2011 - 3:40

[...] la dictature des vrais noms <http://bit.ly/qqr9io> par @zephoria #anonymat #nymwars [...]

Pseudo-lutte ? | LES POSTIERS le 9 août 2011 - 10:11

[...] <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/> [...]

De l'importance d'avoir un nom et un visage sur le web ! | MoreThan Words le 9 août 2011 - 15:10

[...] + Le débat s'anime sur le web à ce sujet et c'est une bonne chose (c'est la raison pour laquelle j'ai remis cet article à la UNE du blog). Je vous invite à lire un autre point de vue sur OWNI : <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/> + [...]

Le Veilleur » Le Veilleur le 9 août 2011 - 17:29

[...] vous puissiez le faire dans l'anonymat le plus complet ». Mais de nombreux blogueurs, dont danah boyd (sans majuscule), ne reçoivent que modérément l'argument : « Le but des réseaux sociaux : faire de nos [...]

Le Veilleur » Le Veilleur le 9 août 2011 - 17:29

[...] vous puissiez le faire dans l'anonymat le plus complet ». Mais de nombreux blogueurs, dont danah boyd (sans majuscule), ne reçoivent que modérément l'argument : « Le but des réseaux sociaux : faire de nos [...]

(Le côté technique)> The Nymwars + les identités numériques le 12 août 2011 - 10:08

[...] danah boyd (dont on sait l'attachement qu'elle porte à son nom) resitue la règle des vrais noms : la première communauté adoptant l'outil fixe les normes sociales de son usage. Pour Facebook, ce sont les élites universitaires qui ont mis en avant le "vrai nom", mais quand les minorités (afro, latino, suburbs, etc.) ont migré de MySpace (site à pseudo) à Facebook, elles ont mis à mal cette norme. Le même mouvement a eu lieu en France, avec le passage de Skyblog (site à pseudo) à Facebook. La question est de savoir pourquoi les minorités préfèrent un pseudo : Les individus qui se fient le plus aux pseudonymes dans les espaces virtuels sont ceux qui sont le plus marginalisés par les systèmes de pouvoir. Les règlements de type vrais noms ne sont pas émancipateurs ; ils constituent une affirmation du pouvoir sur les individus vulnérables. danah boyd : Real Name Policies Are an Abuse of Power. (traduction chez OWNI : Google Plus, la dictature des vrais noms). [...]

A lire : Google Plus, la dictature des vrais noms » OWNI, News, Augmented « Les notes de Melodie68 le 14 août 2011 - 19:28

[...] social à utiliser leurs vrais noms, Google a commis une grave erreur, analysée ici par danah boyd. Show original Notez le : Share this: [ShareFacebook](#) [Twitter](#) [HelloCoton](#) [Reddit](#) [Digg](#) [StumbleUpon](#) "Aimer" ceci [...]

Relation Ships » Blog Archive » Quand les jeunes médias innovants deviennent des vieux conservateurs... le 15 août 2011 - 18:34

[...] sociaux (Facebook avec leur logique de censure ou de conditions d'utilisations évolutives et Google plus avec l'affaire des vrais noms) illustrent le lien tumultueux entretenu avec les publics. La défiance pourrait s'accroître [...]

Veille de la semaine du 08/08 | Chasseuse de tendances le 16 août 2011 - 9:39

[...] Plus, la dictature des vrais noms <http://t.co/D4zqaEK> via @owni #Google+ s'enrichit de jeux communautaires clubic.com/internet/googl... via [...]

Pseudo ou vrai nom ? De l'impact des normes sociales sur les réseaux sociaux | Dico Micro le 17 août 2011 - 14:01

[...] À l'occasion de la sortie de Google Plus, on a beaucoup évoqué la question de l'identité numérique via le choix, imposé ou non, du pseudo ou du vrai nom (lire par exemple l'article d'Owni Google Plus, la dictature des vrais noms). [...]

Anonymat vs Transparence ? Réponse en BD le 18 août 2011 - 9:19

[...] parasiter les blogs: de l'infographie qui va bien en passant par les billets vengeurs : Google Plus, la dictature des vrais noms qui va même jusqu'à parler d'abus de [...]

Best of de la semaine #19 / We are On - Ouebophilies diverses et variées par i&e le 9 septembre 2011 - 16:01

*[...] Identité civile n'est pas identité digitale : Sur Google +, seul les vrais prénom et noms sont demandés...grave erreur selon la chercheuse américaine Danah Boyd.
>http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/#footnote_0_75724 [...]*

“Google m’a tuer” : Réseaux sociaux et dictature des vrais noms | Veille technologique en TIC par les étudiants de l'option informatique à Centrale Nantes le 12 janvier 2012 - 11:09

[...] <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/> [...]

Ein Web, ein Bill, ein Zuckerberg « Kokomag's Blog le 17 février 2012 - 2:01

[...] Google Plus, la dictature des vrais noms <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/> [...]

Linguistique et numérique 4. Les écritures de Protée : identités pseudonymes | La pensée du discours le 27 août 2012 - 11:33

[...] Mais c'est sans doute Dana Boyd qui propose les explications les plus politiques : dans un très beau billet traduit en français sur Owni, elle explique que le pseudonyme, pour des communautés minoritaires, [...]